

Commune d'  
**ESLOURENTIES-DABAN**



---

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

---

**7-5. Bilan de la concertation**

---

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du  
..... approuvant le Plan Local d'Urbanisme

---



Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal  
Maison des Communes – rue Auguste Renoir -B.P.609-64006 PAU CEDEX  
Téléphone 05.59.90.18.28 -----Télécopie 05.59.84.59.47

Le Maire rappelle que la délibération du 11 mai 2007 qui a prescrit le PLU avait défini les modalités suivantes en matière de concertation :

- durant toute la durée de l'élaboration, une information sera conduite au travers du bulletin municipal, annonçant les grandes étapes de l'élaboration du document précisant son état d'avancement,
- durant la phase d'études, des documents d'analyse de la situation communale seront mis à disposition du public à la mairie. Ils seront accompagnés d'un registre permettant aux habitants et à toute autre personne concernée d'exprimer des observations ;
- à l'issue du débat du Conseil Municipal sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), ces orientations et une synthèse du diagnostic seront présentées lors d'une réunion publique. Le document présentant les orientations du PADD sera ensuite maintenu à disposition du public jusqu'à l'arrêt du projet de PLU, accompagné d'un registre.

La concertation avec le public s'est déroulée de la manière suivante :

Durant la phase d'études, des informations ont été communiquées à la population au moyen du bulletin municipal. Divers documents (document d'analyse de la situation communale, scénarios d'aménagement de certains quartiers, projets de zonage et de règlement, conducteurs des diaporamas présentés en Conseil Municipal ou en réunion publique) et un registre d'observations ont été laissés à la disposition du public à la Mairie. De même, un document présentant les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) telles qu'elles ont été débattues en Conseil Municipal a été mis à la disposition du public, accompagné du registre.

Une première réunion publique au cours de laquelle ont été présentées une synthèse du diagnostic et les orientations du PADD s'est tenue à la salle des fêtes d'Eslourenties-Daban le 3 juillet 2007. Une deuxième réunion publique s'est tenue au même endroit le 6 mai 2009 afin de présenter l'état d'avancement de l'étude des pièces réglementaires.

Toute l'équipe municipale et les services communaux se sont tenus à la disposition du public pour recueillir les observations des habitants et de toute autre personne concernée.

Aucune remarque n'a été déposée dans le registre mis à la disposition du public. Toutefois, des observations ont été formulées au cours de l'étude de PLU, soit en réunion publique, soit directement auprès des élus. Elles ont permis de modifier ou d'enrichir le projet sur les points suivants :

- prise en compte des besoins en matière de visibilité et de sécurité des déplacements : l'alignement des constructions par rapport aux voies et emprises publiques n'est pas obligatoire dans toutes les zones urbaines et à urbaniser, et des emplacements réservés pour l'aménagement des intersections les plus dangereuses ont été prévus,
- prise en compte des risques d'inondation liés au ruissellement des eaux pluviales : la commune a réalisé une étude hydraulique et prévu des emplacements réservés pour la réalisation d'un réseau de collecte et d'évacuation des eaux de pluies. Parallèlement, le

règlement prévoit la prise en compte de cette problématique à l'échelle de chaque projet dans les zones urbaines et à urbaniser ;

- organisation du fonctionnement à venir des extensions du bourg de manière à limiter l'effet « cité dortoir » redouté par les habitants.

La concertation s'est donc déroulée conformément à la délibération initiale et le public a été en mesure d'émettre ses observations sur le projet de PLU.